

(N° 71.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 MAI 1882.

### Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi portant augmentation du nombre des membres des Conseils provinciaux.

(Voir les nos 183 et 193, session 1881-1882, de la Chambre des Représentants, et 68, même session, du Sénat.)

Présents : MM. le Baron DE SELYS-LONGCHAMPS, Président; CASIER, DE CANNART D'HAMALE, COLLET, le Baron D'HUART, BONNET, TACQUENIER et DETHUIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission a examiné le Projet de Loi portant augmentation des membres des conseils provinciaux. La Section centrale de la Chambre des Représentants et la Chambre elle-même ont adopté le projet à l'unanimité.

Votre Commission, Messieurs, à l'unanimité, vous propose, à son tour, l'adoption du Projet de Loi.

*Le Rapporteur,*  
A DETHUIN.

*Le Président,*  
EDM. DE SELYS-LONGCHAMPS.